



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
CABINET DU PREFET
Vol 2**

N° Spécial

21 Février 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 21 Février 2022

Vol 2

| Arrêtés | Date | CABINET DU PREFET | Page |
|-----------------------|-------------|---|-------------|
| CAB-BRE N°2022-126 | 21.02.2022 | Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 1 ^{er} janvier 2022. | 3 |
| CAB-BRE N°2022-127 | 21.02.2022 | Arrêté modificatif accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021. | 5 |

Arrêté modificatif CAB-BRE N°2022-126
Accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022

Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors-classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 2022-28 du 27 janvier 2022 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2022 ;

Vu la circulaire NORT/INT/00103C du 6 décembre 2006 ;

Vu la demande de la communauté d'agglomération – Vallée de la Marne ;

Vu la demande de la mairie de Saint-Germain-en-Laye ;

Vu la demande de la mairie de Ville d'Avray

Sur proposition de madame la directrice de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1er : l'article 1 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent est modifié et les mentions suivantes sont supprimées comme suit :

- Madame BOMBART Estrella

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, MAIRIE DE MEUDON, demeurant à MEUDON

- Madame BRUN Anehile

Adjoint des cadres hospitaliers, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS, demeurant au PLESSIS-ROBINSON

ARTICLE 2 : l'article 2 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil est modifié et les mentions suivantes sont supprimées comme suit :

- Madame VEINARD Sophie

Agent social principal 1^{ère} classe, MAIRIE DE MEUDON, demeurant à MEUDON

ARTICLE 3: l'article 1 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- Monsieur GAUDRIN Yannick

Adjoint technique principal 2^{ème} classe, COMMUNAUTE D'AGLOMENTATION – VALLE DE LA MARNE, demeurant à PUTEAUX

- Monsieur PETIT Vincent

Adjoint technique principal 2^{ème} classe, MAIRIE DE VILLE D'AVRAY, demeurant à VILLE D'AVRAY

ARTICLE 4: l'article 2 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- Monsieur HENRY Didier

Agent de maîtrise principal, MAIRIE DE VILLE D'AVRAY, demeurant à VILLE D'AVRAY

- Monsieur RENARD Pascal

Ingénieur en chef, MAIRIE DE ST-GERMAIN-EN-LAYE demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT

ARTICLE 5: l'article 3 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- Madame BOUGHERFA Christine

Adjoint administratif 1^{ère} classe, MAIRIE DE VILLE D'AVRAY, demeurant à SEVRES

ARTICLE 6: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE Cedex dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 7: Monsieur le secrétaire général et madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 21 février 2022

Le préfet

Laurent HOTTIAUX

**Arrêté modificatif CAB-BRE N°2022-127
Accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale
à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021**

**Le préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le décret n°87-594 du 22 juillet 1987 modifié, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de monsieur Laurent HOTTIAUX en qualité de préfet des Hauts-de-Seine (hors-classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral CAB-BRE n° 2021-638 du 20 juillet 2021 accordant la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2021 ;

Vu la circulaire NORT/INT/00103C du 6 décembre 2006 ;

Vu la demande de la mairie de Paris ;

Sur proposition de madame la directrice de cabinet,

ARRETE

ARTICLE 1er : l'article 3 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil est modifié et les mentions suivantes sont supprimées comme suit :

- Madame MAKOWSKI Isabelle

Attachée principale d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS, demeurant à COLOMBES

ARTICLE 2 : l'article 4 de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or est modifié et les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- Madame MAKOWSKI Isabelle

Attachée principale d'administrations parisiennes, MAIRIE DE PARIS, demeurant à
COLOMBES

ARTICLE 3: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4, boulevard Hautil – 95027 CERGY-PONTOISE Cedex dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 4: Monsieur le secrétaire général et madame la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 21 février 2022

Le préfet

Laurent HOTTIAUX

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>